



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPÉCIAL N° 13 - AVRIL 2024**

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2024

PREFECTURE
- DPPAT/BCI

SOMMAIRE

PREFECTURE

DPPPAT/BCI

Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2024-022 du 12 avril 2024 portant modification de l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2021-050 portant création et organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de l'Aude



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du Pilotage des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau de la Coordination Interministérielle**

**Arrêté préfectoral N°DPPAT-BCI-2024- 022 portant modification de l'arrêté préfectoral
n°DPPAT-BCI-2021-050 portant création et organisation
de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la
protection des populations (DDETSPP) de l'Aude**

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les conventions de l'Organisation internationale du travail n° 81 (inspection du travail) et n° 129 (inspection du travail en agriculture) ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-001 du 17 juin 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de l'Aude ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Hélène SIMON en qualité de directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Aude ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 mars 2021 n°DPPAT-BCI-2021-050 portant création et organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de l'Aude ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Christian POUGET en qualité de préfet de l'Aude ;

Vu la consultation des membres du Comité social d'administration de la DDETSPP de l'Aude en date du 5 mars 2024 ;

Sur proposition de la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

ARRÊTE

Article 1er

L'article 2 4° de l'arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2021-050 portant création et organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de l'Aude du 31 mars 2021 est modifié comme suit :

4° Le service des politiques sociales et de l'emploi

Ce service a pour mission de mettre en œuvre les politiques publiques contribuant à la lutte contre la pauvreté, à l'insertion en matière de logement, à l'accompagnement social et à l'accès à l'emploi.

Il est composé de quatre unités :

- a) L'unité « Insertion par le logement » ;
- b) L'unité « Insertion sociale et hébergement » ;
- c) L'unité « Insertion professionnelle » ;
- d) L'unité « Mutations économiques, emploi et compétences ».

Article 2

L'article 3 de l'arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2021-050 portant création et organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de l'Aude du 31 mars 2021 est modifié comme suit :

La direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Aude - DDETSPP - a son siège à Carcassonne : Cité Administrative 1, place Gaston Jourdanne - 11000 CARCASSONNE.

Une section détachée du système de l'inspection du travail est sise à Narbonne 28, rue Ernest Cognacq ZAC Bonne source.

Article 3

Le reste de l'arrêté préfectoral n°DPPAT-BCI-2021-050 du 31 mars 2021 est sans changement.

Article 4

La secrétaire générale de la préfecture et la directrice de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Carcassonne, le 12 AVR. 2024

Le Préfet



Christian POUGET

